



## Coût financier inscription 2026/2027

### 🏠 Hébergements - repas (prix susceptibles d'être revalorisés au 1er janvier 2027)

Externe	Demi-pensionnaire		Interne (forfait journalier)	
Badge obligatoire : <b>7,50 €</b> (accès établissement + passage au self)				
	Déjeuner	4,80 €	1er Trim	701,08 €
	Diner	4,05 €	2ème Trim	608,29 €
			3ème Trim	484,57 €
TP du soir (diner - nuitée - petit déjeuner) : 8,65 €				

### **IMPORTANT**

Tous les élèves devront être munis de **7,50€** (en chèque, espèces ou CB) **le jour de la rentrée**, afin de recevoir leur carte d'accès-self. De plus, les demi-pensionnaires devront charger leur carte pour déjeuner au self. Chargement de la carte, uniquement à partir de la rentrée, soit au service intendance en espèces, carte bancaire ou chèque, soit directement en ligne via le site TurboSelf :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2912>

### 🏠 Tenues et frais annexes

	Tenue Civile Hôtelière	Tenue professionnelle	Aide régionale*	Restant à charge
<b>2nde Bac Pro "Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration"</b>	<b>Partenariat CELIO</b> Couleur : bleu parisien  Tenue filles : *coupe cintrée : 63,98 € *coupe droite : 79,98 €  Tenue garçons : 79,98 €	Tenue Filles : 281,93€ Tenue Garçons : 281,80 € Malette à couteaux : 63 €	210,00 €	Filles : 214,91 € Garçons : 214,78 €
<b>1ère Bac Pro passerelle cuisine</b>		Tenue : 125,12 € Malette à couteaux : 63 €	120,00 €	<b>148,10 €</b>
<b>1ère Bac Pro passerelle CSR</b>		Tenue Filles : 379,93 € Tenue Garçons : 379,14 € Malette à couteaux : 63 €	120,00 €	Filles : 402,91 € Garçons : 402,12 €
<b>1ère CAP "Pâtisserie"</b>		Tenue : 189,60 € Malette : 179 €	140,00 €	<b>308,58 €</b>
<b>1ère CAP "Production et Service en Restauration"</b>		Tenue : 236,68 €	175,00 €	<b>141,66 €</b>
<b>1ère CAP "Equipier Polyvalent de Commerce"</b>		Tenue Filles : 170,02 € Tenue Garçons : 168,07 €	90,00 €	Filles : 80,02 € Garçons : 78,07 €

\* Bourse d'aide aux 1er équipements professionnels (carte pass'région) rentrée 2026. **Sans condition de ressources.** Déductible uniquement de la tenue professionnelle (pour les 2ndes, les CAP "Pâtisserie" et les CAP PSR) et de la malette à couteaux.

### 🏠 Aides financières

\* La carte « Pass'Région » : Une aide accordée à toutes les familles sans condition de ressources. De nombreux avantages sur l'achat des manuels scolaires, places de cinéma, spectacles, accès aux musées, réduction pour l'achat d'une licence sportive... Demande à faire par les familles dès l'inscription.

Application disponible sur APPLE STORE ou GOOGLE PLAY ou connectez-vous sur : [passregion.auvergnerhonealpes.fr](https://passregion.auvergnerhonealpes.fr)

\* Aides au transport : modalités différentes selon le département de résidence. Infos et contacts :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/scolaire-tous-les-departements>

\* Aides spécifiques de l'Etat : bourses nationales sous condition de ressources (voir document spécifique bourses).

**En cas de difficultés, contactez l'assistante sociale du lycée.**